



NEWSLETTER N° 17 – Mars 2010

Sommaire

- **Visite de l'entrepôt pour déchets nucléaires Zwilag**
- **energissima**
- **Commissions thématiques**
- **Vignette bleue: échec au Grand conseil vaudois**
- **Le saviez-vous?**

Visite de l'entrepôt pour déchets nucléaires Zwilag

Le centre Zwilag (Würenlingen, AG), sert depuis 2001 de dépôt de déchets nucléaires. C'est là que sont traités les déchets légèrement et moyennement radioactifs de nos centrales suisses, ainsi que des déchets provenant d'applications médicales, industrielles ou de la recherche. Y sont également entreposés tous les déchets radioactifs de nos centrales atomiques.

Ecologie libérale pense que l'énergie nucléaire n'a pas sa place dans le mix énergétique du 21^e siècle. Toutefois, contrairement à ce que disent certains, ou peut-être contrairement à ce que font certains, nous pensons qu'il est important que nos membres soient le mieux informés possible sur tous les sujets touchants à l'énergie et qu'une bonne information comprend aussi d'écouter ce que dit l'industrie du nucléaire.

C'est donc avec plaisir que nous vous invitons à visiter la centrale d'entrepôt Zwilag à Würenlingen (canton d'Argovie) le **samedi 8 mai** à partir de 10h30. La visite sera suivie, dans l'après-midi, du centre d'information Axporama.

Zwilag nous demande toutefois de nous inscrire très en avance et nous sommes obligés de vous demander de vous inscrire avant le 7 avril déjà auprès de secretariat@ecologielibérale.ch ou par téléphone au 078 606 23 65. Un covoiturage sera organisé une fois les inscrits connus. Nous espérons vous voir nombreux!

energissima

Pour sa quatrième édition, le salon des énergies renouvelables et des technologies nouvelles, Energissima, se tiendra à Forum Fribourg du 15 au 18 avril 2010. Plein d'exposants et de conférences. Ecologie libérale ne peut que vous encourager à vous rendre à cet espace d'avenir. Les highlights des conférences de cette année:

- Jean-Claude Keller, physicien EPF spécialiste de la question des «**climato-sceptiques**», évoque les causes du réchauffement climatique observé au cours des deux derniers siècles: une controverse entre doutes et certitudes. 15h00-16h00, salle 4C, 2^e étage. En français, entrée libre.

• Workshop «**Transport et stockage de l'énergie**»: La production à partir de sources renouvelables ne peut pas toujours se faire à l'endroit ou au moment désiré. Il y a donc des enjeux importants pour transporter et pour stocker l'électricité issue de telles sources. Ce workshop se propose d'en étudier les modalités techniques et financières jeudi 15 avril, de 10h00 à 16h30. Inscription obligatoire pour 140 francs (comprend l'accès aux conférences, les pauses café, le repas de midi avec les boissons et l'accès libre aux salons energissima et ecoHome). **Plus sur ce workshop** .

• Le **radon** est un gaz radioactif d'origine naturelle, provenant de la dégradation de l'uranium présent dans le sol. Dans certaines régions, l'émission de radon atteint des concentrations qui peuvent se révéler nocives pour la santé humaine. Ces émissions ont toujours existé, mais ce n'est que depuis quelques années que l'on a pris conscience des risques associés à ce gaz. Jeudi 15 avril dès 08h45. **Plus d'informations ici.**

Commissions thématiques

Vous avez des idées et souhaitez en débattre? Vous voulez partager une réflexion? Vous voulez vous engager plus activement? Vous voulez faire avancer les choses? Alors les Commissions thématiques d'Ecologie libérale sont faites pour vous. Ces commissions se réunissent à intervalles irréguliers, au gré des sujets et des réflexions, et discutent de thèmes touchant à la forêt, la mobilité, l'énergie et le climat, l'agriculture et la nutrition, les déchets, la santé ou l'aménagement du territoire. Toutes les informations **ici**. Pour participer à une commission, il suffit de contacter le président. Il n'y a pas d'examen d'entrée.

Vignette bleue: échec au grand Conseil vaudois

Pour rappel, ce projet consistait à introduire une vignette bleue pour les véhicules de tous les types. Cette vignette aurait été octroyée aux véhicules qui émettent peu de particules fines et de précurseurs à l'ozone. Ainsi lors de pics de pollution, seuls les véhicules munis de cette vignette auraient été autorisés à rouler. Cela aurait permis de récompenser les automobilistes qui font des choix responsables vis-à-vis de la collectivité et surtout ça aurait permis de respecter véritablement les normes OPAIR.

Ces dernières n'ont pas été mises en place pour le plaisir des fonctionnaires mais bien parce que ces polluants sont nocifs pour la santé. Lorsque les valeurs d'ozone augmentent de 10 microgrammes par m³ d'air, la diminution de la fonction pulmonaire peut atteindre 1%. Des chiffres similaires ont été obtenus pour les particules fines. L'OPAIR tolère une fois par an, pendant une heure au maximum, une concentration d'ozone de plus de 120 microgrammes par m³ d'air. Cette valeur est très souvent dépassée, et plus souvent dans les campagnes que dans les villes. En avril 2009, la limite des 120 microgrammes d'ozone par m³ d'air a été dépassée durant 14 jours à Chaumont (NE).

Actuellement, lors des pics de pollution, on met tout-le-monde à 80 km/h , y compris ceux qui ont des véhicules très peu polluant. On subit tous une punition collective. De plus cette mesure ne permet de diminuer que très légèrement la pollution.

Lors du passage en commission, tous les députés présents moins une voix ont soutenu le projet, mais une fois en plénum, nous avons perdu avec 61 NON contre 52 OUI et 2 abstentions. Une fois encore, ce sont les Verts et la gauche qui nous ont soutenus. La droite n'a malheureusement pas su voir le côté libéral du projet. Cette différence entre commission et plénum s'explique assez facilement. Lorsque l'on est en commission, on a le temps d'expliquer la problématique et les gens dépassent leurs aprioris pour aller au fond du problème mais en plénum, les $\frac{3}{4}$ n'écoutent pas et n'y voient qu'une mesure de plus contre la voiture. Il faut reconnaître que toute mesure

environnementale présentée dans un parlement, aujourd'hui, part avec un sérieux handicap aux yeux du PLR et de l'UDC.

Cette échec ne nous décourage pas et nous allons étudier la possibilité de le faire au niveau fédéral.

Il est primordial de trouver une solution pragmatique pour faire respecter les normes OPAIR.

Pour plus de détails sur le projet vignette bleue, lien avec le document :

[CLIQUEZ ICI](#) - fichier PDF - 569 Ko

Si vous voulez savoir qui a voté quoi ne manquez pas de consulter le vote nominal, lien avec le document :

[CLIQUEZ ICI](#) - fichier PDF - 4'580 Ko

Isabelle Chevalley

Le saviez-vous?

Vous pouvez trouver beaucoup de chiffres intéressants et amusants sur le site web **www.worldometers.info/fr/** : Tonnes de nourriture produite, quantité de forêt détruite, population mondiale, ... Il y a de tout! Ce site web s'appuie sur des statistiques produites notamment par l'ONU, l'OMS et d'autres institutions reconnues.